

COMITE SYNDICAL Réunion du 24 février 2025

2025-11 Modification de l'organigramme du syndicat mixte e-Collectivités

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre février à dix-sept heures, le Comité Syndical du syndicat mixte d'e-Collectivités régulièrement convoqué, s'est réuni, au siège dudit Comité, sous la présidence de Monsieur Éric HERVOUET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS (10) :

Mme Nadia RABREAU.

M. Guillaume ARNAUD, M. Jean-Philippe CHARRIER, M. Éric HERVOUET (Président), M. Judicaël LAMY, M. Pascal MORINEAU, M. Jean-François PEROCHEAU, M. Thierry RICHARDEAU, M. Jean-Michel ROUILLÉ (2^{ème} Vice-Président), M. Patrick VILLALON.

POUVOIRS (2) :

M. Sébastien VERDON donne pouvoir à M. Guillaume ARNAUD

M. Manuel GUIBERT donne pouvoir à M. Jean-François PEROCHEAU

Votants : 12

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS (17):

Mme Cécile BARREAU, Mme Isabelle MOINET, Mme Corinne POTHIER, Mme Denise RENAUD.

M. Lionel BOSSIS, M. Alain CAREIL, M. Dominique DURAND, M. Jean-Luc GAUTRON, M. Thomas GISBERT DE CALLAC, M. Manuel GUIBERT, M. Jean-Pierre MALLARD, M. Patrice PAGEAUD, M. Rémi PASCREAU, M. Guy PLISSONNEAU, M. Yannick SOULARD, M. Yann THOMAS (1^{er} Vice-Président), M. Sébastien VERDON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Michel ROUILLÉ (2^{ème} Vice-Président).

ASSISTAIENT A LA SÉANCE :

Monsieur MACAUD C., Directeur Général des Services d'e-Collectivités,

Madame JOLIVET-CHARBONNEAU A., Directrice Générale Adjointe d'e-Collectivités,

Monsieur LE RAY O., Responsable du pôle ressources et relation adhérents d'e-Collectivités.

Le quorum est atteint pour délibérer valablement.

2025-11 Modification de l'organigramme du syndicat mixte e-Collectivités

Le syndicat mixte « e-Collectivités », opérateur public de services numériques, dont l'objectif est de développer l'e-Administration et d'accompagner la transformation numérique des collectivités territoriales des Pays de la Loire a été créé le 1^{er} janvier 2014.

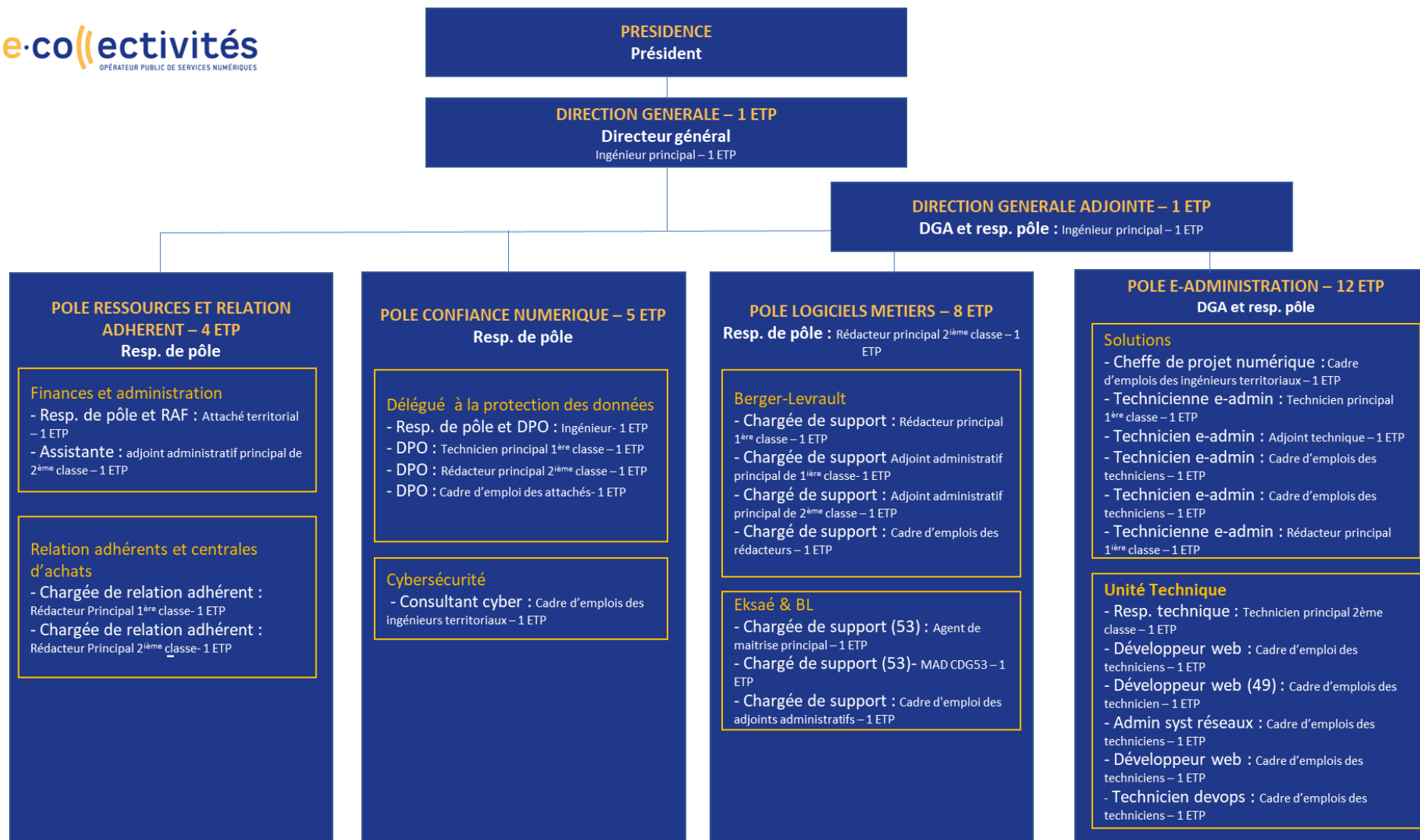
Intégration d'une cellule dans un pôle

Depuis 2022, le syndicat mixte e-Collectivités est organisé avec 4 pôles et une cellule cybersécurité. Dans le cadre d'une complémentarité des activités du pôle Conseil et Innovation exclusivement composé de délégués à la protection des données et de la cellule Cybersécurité constitué d'un consultant cybersécurité, il est proposé d'intégrer l'agent de la cellule cybersécurité au sein du pôle Conseil et Innovation et de renommer le pôle en pôle Confiance numérique, celui-ci reflétant bien mieux l'activité du pôle.

Ainsi, il est proposé une modification de l'organigramme avec :

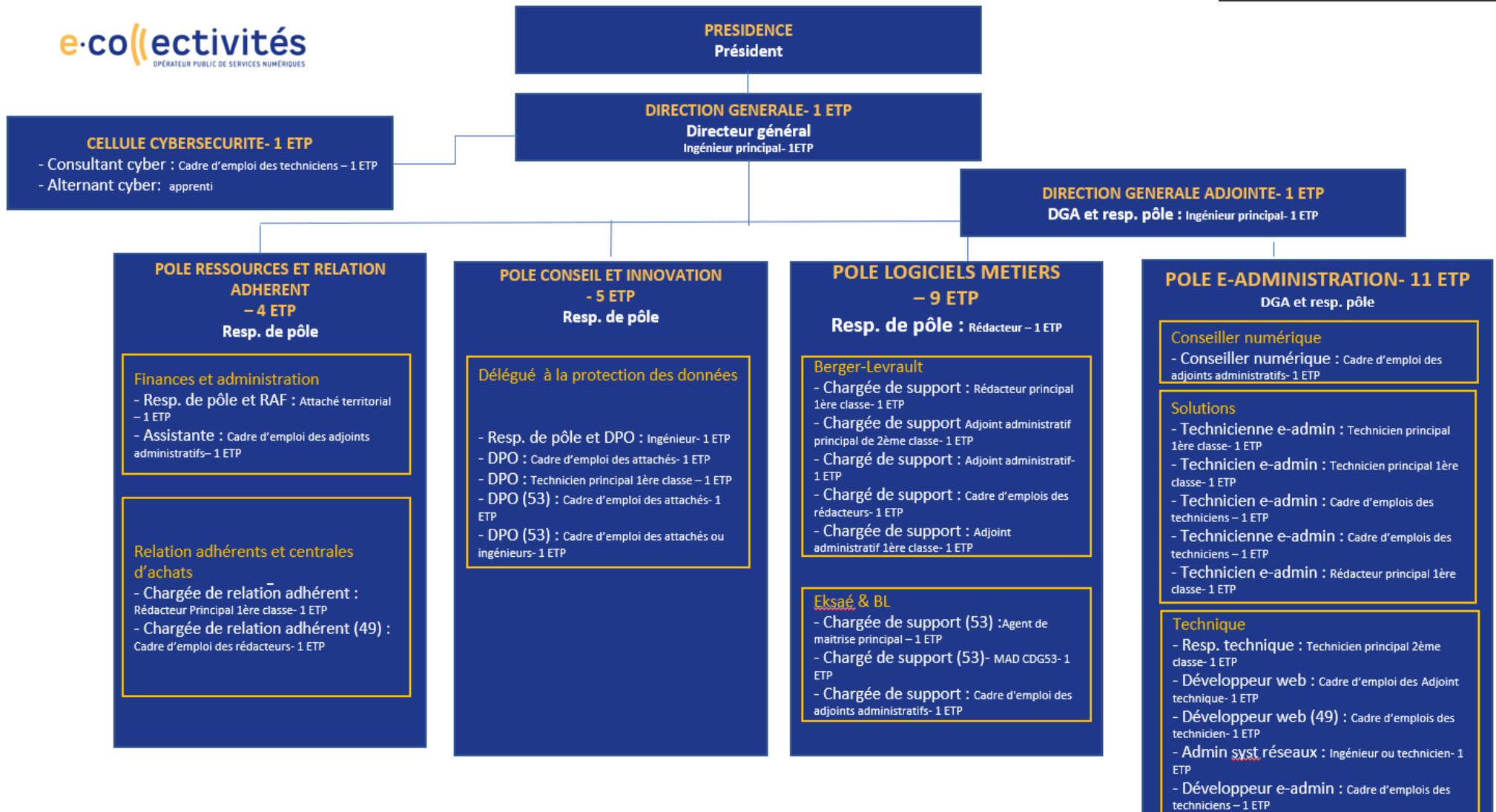
1. Intégration de l'agent rattaché à la cellule Cybersécurité dans le pôle Conseil et Innovation,
2. Suppression de la cellule Cybersécurité,
3. Renommage du pôle Conseil et Innovation en pôle Confiance numérique.

Nouvel organigramme au 1^{er} mars 2025



Ancien organigramme

Envoyé en préfecture le 27/02/2025
 Reçu en préfecture le 27/02/2025
 Publié le
 ID : 085-200043115-20250224-D2025_11-DE



Vu l'avis du Comité Technique lors de sa réunion du 20 janvier 2025,
Le Comité syndical après en avoir délibéré, approuve la nouvelle organisation du syndicat mixte e-Collectivités telle que présentée ci-dessus.

VOTE :

Date du vote : 24/02/2025

Votants : 12

Voix totales : 12

Voix exprimées – pour : 12

Fait et délibéré au siège du Comité Syndical,
Les jours, mois et an susdits
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,
La Roche-sur-Yon

Le Président, Éric HERVOUET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Rapport des délibérations

Date : lundi 24 février 2025

Président : M. Éric HERVOUET

Secrétaire : M. Jean-Michel ROUILLÉ (2ème Vice-Président)

Comité syndical – 24/02/2025

2025-11 Modification de l'organigramme du syndicat mixte e-Collectivités

Date du vote : 24/02/2025

Votants : 12

Voix totales : 12

Voix exprimées : 12

Majorité simple des voix exprimées

Pour

12 Voix

Mode de scrutin : Public

Non votés : 0

Taux d'abstention : 0,0%

100,0%

COLLEGE DES COMMUNES M. Guillaume ARNAUD	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Éric HERVOUET (Président)	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Jean-Michel ROUILLÉ (2ème Vice-Président)	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Judicaël LAMY	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Patrick VILLALON	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Pascal MORINEAU	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Jean-Philippe CHARRIER	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Thierry RICHARDEAU	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Sébastien VERDON par procuration à M. Guillaume ARNAUD	1 voix
COLLEGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX M. Jean-François PEROCHEAU	1 voix
COLLEGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX M. Manuel GUIBERT par procuration à M. Jean-François PEROCHEAU	1 voix
LES DÉPARTEMENTS Mme Nadia RABREAU	1 voix